

**11.2.3.10 Approvisionnements de bord
Formations des personnels non certifiés qui effectuent
sur le courrier et le matériel des transporteurs aériens,
les approvisionnements de bord et les fournisseurs
d'aéroport, des contrôles de sûreté, autres que
l'inspection filtrage**

Public concerné

Personnels chargé de la préparation, de la livraison, de la manipulation et de la protection des approvisionnements de bord et des fournitures destinées aux aéroports Personnel chargé de la livraison, de la manipulation et de la protection du courrier et du matériel des transporteurs aériens

Référence

Chapitre 11.2.3.10 du règlement européen.

Moyens pédagogiques

Plate-forme et supports e-learning multimédia, tests et jeux sérieux de renforcement des acquis pour chaque chapitre.

Durée

3h30

Objectifs pédagogiques

Connaissance des actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles
Connaissance des prescriptions légales applicables
Connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté
Connaissance des procédures de contrôle des personnes et des circonstances dans lesquelles les personnes doivent être signalées ou invitées à justifier leur identité
Connaissance des procédures de notification
Aptitude à identifier les articles prohibés
Aptitude à réagir de manière appropriée en cas de détection d'articles prohibés
Connaissance des moyens de dissimulation d'articles prohibés
Connaissance des exigences de protection applicable au courrier et au matériel des transporteurs aériens,

aux approvisionnements de bord et aux fournitures d'aéroport
Connaissance des exigences applicables au transport

Les chapitres de la formation

11.2.3.10 Appro - Introduction : Le thème de la formation, Introduction aux approvisionnements de bord , Les objectifs pédagogiques.

11.2.3.10 Appro - Chapitre 1 : Connaissance des actes d'intervention illicites.

Différence entre sûreté et sécurité, Les modes opératoires, le transport aérien civil cible du terrorisme, les actes d'intervention illicites.

11.2.3.10 Appro - Chapitre 2 : Objectif de la sûreté

Objectif et organisation de la sûreté, Vecteurs d' introduction et mesures préventives associées.

11.2.3.10 Appro - Chapitre 3 : Exigences réglementaires

Institutions et textes associés, les approvisionnements de bord, les acteurs du fret, obligations et responsabilités, rôle de l'agent.

11.2.3.10 Appro - Chapitre 4 à 8 : Articles prohibés, réaction en cas d'articles prohibés, procédures de notification, protection des approvisionnements de bord, exigences relatives au transport.

Validation

Test final en deux tentatives. Délivrance d'une attestation de réussite sur validation du test final.

Pré-requis

Néant

<http://winduck.com/>

N°Approbation DSAC Sud-Est

FR/TR/2014/09-026

V1 22/06/2014